

## **Les mottes féodales dans le canton de Lurcy-Lévis**

De l'an 900 à l'an 1200, notre campagne voit s'élever sur les endroits stratégiques, sommet de collines, bord de plateaux, crêtes et tous les sites où la rivière se resserre ou s'étrangle, comme au Veudre d'énormes buttes de terres entourées de profond fossés et palissadées.

N'importe quelle main-d'œuvre paysanne est capable d'élever une motte fortifiée. On commence par travailler avec des pioches et des pelles pour creuser un fossé circulaire, la terre du fossé transportée à l'aide de paniers sert à élever la butte centrale. Ensuite, il faut couper les arbres du site et tailler des pieux, afin de constituer la palissade de retranchement. La masse de terre remuée est considérable, il faut faire vite. On estime à une vingtaine de jours et pratiquement cent hommes pour achever cet ouvrage.

Il reste ensuite à monter et assembler la solide charpente qui orne le donjon, principal lieu de commandement et d'observation.

Il est important de signaler que la motte n'est que l'élément d'un ensemble ; au pied de cette fortification de terre et de bois se trouve aménagé un lieu que l'on nomme basse-cour. Cette dernière est elle aussi protégée d'un fossé, toutefois moins profond, qui la sépare de la motte protectrice. La basse-cour est le lieu de la vie économique de ce début de période féodale, élevage de volailles, de porcs, construction de la poterie, ainsi que d'ateliers divers n'ayant pas place sur la motte exclusivement réservé à la protection et à la défense.

L'identification de la basse-cour est aujourd'hui délicate, son fossé moins accentué à l'origine est souvent comblé, c'est la vue aérienne qui permet sa localisation.

Ces mottes ont été la base de l'élaboration féodale au X<sup>e</sup> siècle.

Si, dans beaucoup de régions, ces vestiges ont disparu du fait des remembrements, le Nord du Bocage Bourbonnais a été préservé. Il est possible, aujourd'hui encore, d'aller à la rencontre de ces mottes féodales riches de ce passé des hommes fait d'insécurité, de peurs, de résistances, de combats, de naissances et de morts...

Leur repérage a été au début quelque peu empirique, et la découverte de ma première motte féodale doit être racontée. En 1986, dans mon village, à Château-sur-Allier, quelques chasseurs avaient comme territoire de chasse le bois du « Grand Vernais », régulièrement, leurs plaintes venaient du fait qu'ils perdaient des chiens dans un lieu précis de ce bois. Ils parlaient d'un marécage infranchis-

sable, qu'ils dénommaient la « Motto » ! Rien de plus mystérieux pour me décider avec un ami, d'aller voir..

Après avoir quitté la route, nous nous enfonçâmes dans le bois. Nous marchions depuis quelques minutes, lorsque tout à coup devant nous, nous vîmes une construction de terre circulaire gigantesque, entourée d'eau. C'était une magnifique motte féodale formée de doubles fossés.

Quelques temps après, les anciens de Château-sur-Allier me faisaient part de leur connaissance de ce lieu qu'ils ont toujours entendu appelé « La Motte aux Francs ».

Par la suite, au détour d'un chemin, souvent au milieu d'un taillis inextricable, quelquefois dans un pré, j'ai pu découvrir de nouvelles mottes.

Le Nord extrême du Bourbonnais est riche de ces vestiges de terre, et l'inventaire suivant couvrant une infime partie du canton vous fera découvrir combien ces châteaux de terre nous entourent.

x x x

### **Inventaire non-exhaustif des mottes féodales dans le canton de Lurcy-Lévis**

#### **Château-sur-Allier**

- « La Motte au Franc » du bois du « Grand Vernais » formée de doubles fossés (découverte en 1986).
  - La motte du « Salitre », plus petite elle paraît être un avant-poste de « La Motte aux Francs » située à cinq cents mètres (découverte le 16 novembre 1991).
  - Mille mètres au Nord, je dois signaler la motte de « Bombard » au nom évocateur, qui forme un quadrilatère plutôt qu'un cercle et qui fait partie de la commune de Mornay-sur-Allier (découverte en 1986).
- Elles dominent toutes les trois la rivière d'Allier.

#### **Le Veurdre**

- La motte de « Saint-Mayeul », longtemps qualifiée d'oppidum, arasée en 1904, ses fossés sont toutefois nettement visibles.
- Un autre site fortifié, « La Tour Barrieu », successivement remanié et occupé au cours des siècles. Sa situation même était stratégique pour l'époque dont nous parlons, puisque tout mouvement et navigation sur la rivière pouvaient être contrôlés. De ce lieu, nous voyons surgir l'éperon rocheux de Château-sur-Allier et « La Motte Veillien » commune de Livry.

- A quelques centaines de mètres de « La Tour Barrieu », le site de « Beau-regard ». Nous savons depuis peu qu'il y avait aussi une motte féodale de grande importance, aujourd'hui disparue.

### Limoise

- Derrière l'église, au lieu-dit « La Cave » subsiste une motte, totalement envahie par les ronces. Situé au milieu du bourg, elle est au centre des grandes douves qui entourent le village de Limoise, elle devait être de première importance (découverte en 1991).
- A l'Est, en direction de la commune de Saint-Léopardin-d'Augy, au lieu-dit « Le Tillay », une motte arasée détruite par les labours successifs, les fossés encore visibles ne permettent pas de douter de son existence passée. Elle est située, aujourd'hui, au milieu d'une prairie, sur une crête. Le panorama est resté extraordinaire et nous comprenons le choix même de ce lieu il y a pratiquement mille ans (découverte en 1987).

### Franchesse

- Au lieu-dit « Châteaurenaud », une motte féodale gigantesque en superficie, elle n'est pratiquement pas élevée au-dessus du sol. Son pouvoir devait s'étendre très loin aux alentours, elle devait être de première importance. Elle est occupée aujourd'hui par deux domaines agricoles, les trois-quarts des fossés sont comblés, mais sa forme primitive reste facilement imaginable (découverte en 1989).

### Pouzy-Mésangy

- Au lieu-dit « Montchevrin », une autre motte intéressante, puisqu'elle a été actualisée, comme celle de « Châteaurenaud » au cours des siècles. Une maison d'habitation de type tout à fait bourbonnais y a été construite (découverte en 1987).
- Le château du bourg de Pouzy-Mésangy, fait partie lui aussi à l'origine d'un site qualifié de motte féodale, comme beaucoup de châteaux.

### Neure

- Au lieu-dit « Montvrin », une autre motte. De même, a été construite une maison forte. Dans les entrailles de celle-ci, j'ai pu voir l'entrée d'un souterrain muré qui aurait rejoint le château de « Coudray » au Veudre (découverte en 1987).

### Lurcy-Lévis

- Au lieu-dit « Chavy », on peut voir une motte très peu élevée, mais entourée d'un large fossé. Les gens de « Chavy » appellent cet endroit « Le Champ du Canal ». Elle domine l'étang de « Billot » (découverte en 1987).

- ✿ Surveillant l'étang des « Bruyères », la motte du bois de « Soussarin », très belle et très ronde, son approche est aisée, mais son accès impossible en raison de son large fossé rempli d'eau et de vase qui l'entoure (découverte en 1987).

### Couleuvre

- ✿ Deux cents mètres avant le domaine de « Bûchepot », lorsque l'on arrive du hameau de « Champroux » commune de Pouzy-Mésangy, sur la gauche dans la forêt, une motte imposante, austère et inaccessible. Les gens du hameau de « Champroux » appellent ce lieu « Le Château »... (découverte en 1987). Cette dernière constitue un triangle avec la motte du bois du « Soussarin » et le célèbre château de Gadagne au lieu-dit « La Porcherie », lui-même construit sur le site d'une ancienne motte féodale. Les deux premières mottes se présentent alors comme de grandes tours de guet, avant-poste du château de « La Porcherie ».

Les mottes féodales situées à l'intérieur des terres paraissent moins nombreuses, si l'on compare à celles situées sur les crêtes qui bordent et surplombent par endroit la rivière d'Allier. En effet, sur une zone s'étendant de la commune de Bagneux à la commune de Mornay-sur-Allier, j'ai recensé plus de quinze sites d'anciens châteaux de terre et de bois.

On peut imaginer une communication entre ces retranchements par un système de fumée ou de feux. S'il existait un minimum de coordination, un signal de fumée envoyé de la motte de « Belle-Perche », commune de Bagneux, pouvait être reçu et analysé en quelques minutes à la motte aux « Francs » commune de Château-sur-Allier.

Une liaison stratégique entre ces mottes féodales est peut-être utopique, mais l'insécurité de la période laisse tout croire.

Un millénaire après, quelques-uns de ces châteaux de terre restent là, défiant le temps. Le plus incroyable, leur raison d'être et rôle premier restent valables : leur accessibilité étant, aujourd'hui encore, très délicate et quelquefois périlleuse...

Emmanuel PARIS